

RETROUVEZ ÉGALEMENT CETTE SEMAINE...

- Loi « Notre » et politiques culturelles: les analyses du politologue Emmanuel Négrier

www.lagazette.fr/381313

- Pour soutenir le territoire, promouvoir l'achat local

www.lagazette.fr/381529

Déontologie → Fabien Tastet, DGS de l'Essonne, a été nommé à la commission de déontologie de la fonction publique, en qualité de membre de la formation spécialisée compétente pour la territoriale.

Fiscalité → Un rapport sur l'actualisation des valeurs locatives des particuliers sera présenté cet automne par le gouvernement pour une mise en œuvre prévue en 2018. **Lanceurs d'alerte** → Le projet de loi sur la transparence de l'économie, présenté cet automne, devrait rationaliser les dispositifs « d'alerte ». **Logement** → La construction de logements neufs a continué à se rétracter au deuxième trimestre (-7,4% comparé au deuxième trimestre 2014), mais le nombre de permis de construire délivrés progresse pour la première fois depuis neuf mois.

Les sociales PCH et l'ADF au travail

PCH et les services du Premier ministre ont réactivé un groupe de travail sur le financement des aides individuelles (solidarité (*)). Toutes les hypothèses ont été examinées d'ici au vote de la loi de finances pour 2016, dont la recatégorisation du financement du RSA: son montant sera assumé par les départements, à hauteur de 9,4% en 2014. Les départements souhaitent néanmoins conserver la gestion et le suivi de ces allocations.

A: revenu de solidarité active; PCH: prestation de compensation du handicap; APA: allocation personnalisée d'autonomie.

Justice « contribution victime » adoptée

Le Parlement a voté les délinquants pour financer les aides aux victimes. Telle est l'ambition de la « contribution victime » adoptée le 16 juillet lors du vote définitif du projet de loi d'adaptation de la procédure pénale au droit de l'Union européenne. La contribution passera par une majoration de 10%, du montant des amendes pénales. Le Conseil constitutionnel a toutefois été saisi.

Transition énergétique Loi définitivement adoptée

Le Parlement a adopté le 22 juillet, après un long parcours parlementaire, le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte. Les nombreux décrets d'application et les financements ont été préparés et devraient être publiés très rapidement, a annoncé la ministre de l'Écologie.

Retrouvez plus d'informations sur notre site: www.lagazette.fr/380875

Transparence « Open gov » en partie réchauffé

La France a présenté son plan d'action dans le cadre de son adhésion à l'Open Government Partnership qui promeut la transparence de l'action publique. Des mesures concernent les collectivités mais une partie étaient déjà connues, comme le renforcement de l'open data, prévu par la loi « Notre ». Une annonce faite alors que le kafkaïen dispositif sur le patrimoine des parlementaires démarrait...

Associations Vers un régime simplifié

Le ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports a publié le 24 juillet une ordonnance simplifiant le régime des associations. Accélération de la gestion courante, formulaire unique de demande de subventions, révision de l'appel à la générosité publique, sont autant de mesures censées sécuriser les structures présentant des difficultés financières.



Avant le débat parlementaire sur le projet de loi de Fleur Pellerin, les élus à la culture se mobilisent sur plusieurs fronts.

M. CRESPO POUR LES PROMENADES PHOTOGRAPHIQUES

Culture

Rentrée offensive en vue pour les élus

La feuille de route de rentrée est déjà bien remplie pour les élus à la culture. En tête de liste: le débat parlementaire sur le projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, dit projet de loi « CAP ». Ils comptent sur l'examen de ce texte pour obtenir une disposition retirée du projet de loi « Notre » en commission mixte paritaire, à savoir l'obligation, pour les futures conférences territoriales d'action publique, de se doter d'une commission « culture ». L'enjeu: éviter que la culture ne soit débattue que de façon sporadique, voire, comme le redoutent certains, pas du tout. Les élus, réunis sous la houlette de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), ont profité de leur séjour au Festival d'Avignon

pour y rencontrer les parlementaires des commissions « culture » du Sénat et de l'Assemblée nationale et s'assurer de leur soutien.

L'autre bataille à mener est celle des états généraux de la culture, réclamés à la ministre Fleur Pellerin, lors du conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC), qui s'est tenu à Avignon, le 16 juillet. Objectif: redonner du sens aux politiques culturelles dans un paysage en mutation. Enfin, les élus voudraient que l'Etat « institutionnalise » le CCTDC. Sans statut juridique, cette instance de dialogue entre l'Etat et les collectivités reste tributaire du bon vouloir du ministère de la Culture, qui en assure l'organisation opérationnelle et le secrétariat. *Hélène Girard*